

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cergy, le jeudi 1er août 2013

Noyade au « lac des ciments » à Beaumont-sur-Oise

Cet après-midi, un jeune homme de 17 ans s'est noyé au « lac des ciments » à Beaumont-sur-oise. Son pronostic vital est engagé.

Le préfet du Val-d'Oise rappelle que l'accès à ce site, appartenant à un propriétaire privé, est strictement interdit.

L'accès à ce site et la destruction des clôtures de protection <u>engage</u> <u>la responsabilité individuelle des personnes concernées.</u>

Le « lac des ciments » n'est ni aménagé, ni sécurisé, et représente un très grand danger par sa profondeur, d'environ trente mètres, la très faible température de l'eau et la formation de tourbillons qui ont déjà été la cause de plusieurs décès par noyade.

Le département du Val-d'Oise compte d'autres sites aquatiques pour le loisirs de tous accessibles et sécurisés :

- -Base de loisirs de Cergy-Pontoise (www.basedeloisirs95.com)
- -Plage de l'Isle-Adam (http://www.ville-isle-adam.fr/)

-...